

<http://helene.lipietz.net/spip.php?article101>



Au plus près des problèmes économiques

- Archives - Les campagnes électorales - Législatives 2007 : la campagne - Elus Régionaux -



Date de mise en ligne : mardi 22 mai 2007

Copyright © H el ene Lipietz - Tous droits r eserv es

Notre circonscription est sur les franges de l'Île de France. Son activité économique est souvent absorbée par celle de la plus proche couronne.

Pascal Marotte lutte pour que la spécificité de notre circonscription soit toujours prise en compte, comme par exemple le 15 décembre 2005 à propos du Dispositif cadre relatif au soutien à l'activité économique dans les franges de l'Ile-de-France

Intervention de Pascal Marotte

Monsieur le président, mes cher(e)s collègues,

La situation économique et donc de l'emploi est aujourd'hui des plus difficiles dans les franges de l'Ile-de-France et le dispositif voté en janvier 2004 a montré ses limites, puisque seulement 3 projets d'entreprises ont pu être soutenus par la Région. Cette nouvelle étape est une des réponses à la question orale que j'avais posé sur la situation de l'emploi dans le sud 77 et peut être un outil de correction des inégalités territoriales.

Nous devons cependant être vigilant sur l'application des mesures proposées, et en particulier veiller à ce que l'assouplissement du dispositif soit un levier efficace à la création d'emplois, que la complémentarité des territoires remplace la concurrence actuelle et enfin que ces mesures permettent d'orienter le développement économique vers le développement durable. L'assouplissement nécessaire du dispositif répond mieux au tissu économique local et intègre les PME/PMI plus créatrices d'emplois mais il ne faut pas aboutir à aider deux fois plus les entreprises alors qu'elles embaucheraient deux fois moins.

Nous passons de 10 à 20% de subventions régionales tout en passant de 10 à 5 emplois créés.

Nous devons donc être attentif à ce que l'assouplissement des critères entraîne bien une multiplication des soutiens régionaux et non un relâchement de la part des entreprises.

Nous devons aussi veiller à ce que les emplois créés soient des emplois durables, ce que ne constituent pas à nos yeux les contrats nouvelle embauche.

C'est la complémentarité et non la concurrence que nous devons encourager entre les territoires ; territoires qualifiés dans le rapport, je cite, comme « une menace » parce que « très compétitif ». Concrètement on pourrait mieux lier taxe professionnelle et aides régionales, la taxe professionnelle peut être un moyen de rendre plus ou moins attractif un territoire.

Enfin, la complémentarité des territoires passe par des activités innovantes qui s'inscrivent dans la construction d'une EcoRégion. C'est le développement des éco-industries comme le projet de tri et valorisation des matériaux à Vernou - La Celle sur Seine, porté par la communauté de communes de Moret.

C'est aussi dans l'extrême sud du 77 le projet de fermes éoliennes ; bon exemple du développement économique

Au plus près des problèmes économiques

créateur d'emploi et de taxe professionnelle s'appuyant sur des énergies renouvelables.

Nous voterons bien sûr ce rapport sachant que ce n'est qu'une étape de la politique indispensable de revitalisation des Franges.

Celle-ci passant par le maintien d'un service public de qualité, le développement d'un tourisme durable, l'essaimage d'activités à partir des pôles de compétitivité, une formation mieux adaptée et plus complète.

Le futur SDRIF devra traduire et reprendre ces orientations, il y va de la cohésion territoriale et sociale de notre Région.

Je vous remercie.